REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24640175600126

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 513- Eau 513- Eau

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE NAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: 513- Eau (2)

ANNEE 2018

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	37
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	39
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	41
A3.2 - Etalement des provisions	42
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	45
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	56
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	66
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	67
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	68
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	69
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	70
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	71
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	72
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	73
B1.7 - Etat des engagements reçus	74
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	75
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	76
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	77
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	79
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	80
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	81
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	82

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXP	 T A 7		ч
-	 	1 IC DE	v

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 505 285,00	3 311 206,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0.00	(si excédent) 1 194 079,00
3	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 505 285,00	4 505 285,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 501 079,00	2 962 565,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	285 855,00	55 900,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 231 531,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 018 465,00	3 018 465,00
=		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	7 523 750,00	7 523 750,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 145 955,00	1 145 955,00	1 145 955,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	558 460,00	558 460,00	558 460,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	571 500,00	571 500,00	571 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
To	otal des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	2 285 415,00	2 285 415,00	2 285 415,00
66	Charges financières	0,00	0,00	95 600,00	95 600,00	95 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		52 690,00	52 690,00	52 690,00
Tot	tal des dépenses réelles d'exploitation	0,00	0,00	2 461 205,00	2 461 205,00	2 461 205,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		1 554 609,00	1 554 609,00	1 554 609,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		489 471,00	489 471,00	489 471,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00		2 044 080,00	2 044 080,00	2 044 080,00
	TOTAL	0,00	0,00	4 505 285,00	4 505 285,00	4 505 285,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 505 285,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	3 228 479,00	3 228 479,00	3 228 479,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 090,00	1 090,00	1 090,00
Т	otal des recettes de gestion des services	0,00	0,00	3 232 569,00	3 232 569,00	3 232 569,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	0,00	0,00	3 232 569,00	3 232 569,00	3 232 569,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		78 637,00	78 637,00	78 637,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		78 637,00	78 637,00	78 637,00
	TOTAL	0,00	0,00	3 311 206,00	3 311 206,00	3 311 206,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 194 079,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 505 285,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 965 443,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	121 500,00	121 500,00	121 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	285 855,00	1 972 930,00	1 972 930,00	2 258 785,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	285 855,00	2 099 430,00	2 099 430,00	2 385 285,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		43 012,00	43 012,00	43 012,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	223 012,00	223 012,00	223 012,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	0,00	285 855,00	2 322 442,00	2 322 442,00	2 608 297,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		78 637,00	78 637,00	78 637,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		178 637,00	178 637,00	178 637,00
	TOTAL	0,00	285 855,00	2 501 079,00	2 501 079,00	2 786 934,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 231 531,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 018 465,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	55 900,00	45 000,00	45 000,00	100 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	312 000,00	312 000,00	312 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	55 900,00	357 000,00	357 000,00	412 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	461 485,00	461 485,00	461 485,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	461 485,00	461 485,00	461 485,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	0,00	55 900,00	818 485,00	818 485,00	874 385,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		1 554 609,00	1 554 609,00	1 554 609,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		489 471,00	489 471,00	489 471,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Tota	des recettes d'ordre d'investissement	0,00		2 144 080,00	2 144 080,00	2 144 080,00
	TOTAL	0,00	55 900,00	2 962 565,00	2 962 565,00	3 018 465,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE ((2) 0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 018 465,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE 1 965 443,00 FONCTIONNEMENT (8)
--

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 145 955,00		1 145 955,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	558 460,00		558 460,00
014	Atténuations de produits	571 500,00		571 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 500,00		9 500,00
66	Charges financières	95 600,00	0,00	95 600,00
67	Charges exceptionnelles	27 500,00	0,00	27 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	489 471,00	489 471,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	52 690,00		52 690,00
023	Virement à la section d'investissement		1 554 609,00	1 554 609,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 461 205,00	2 044 080,00	4 505 285,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 505 285,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	78 637,00	78 637,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	180 000,00	0,00	180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 258 785,00		2 258 785,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	121 500,00	100 000,00	221 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 012,00		43 012,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 608 297,00	178 637,00	2 786 934,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	231 531,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 018 465,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	<u> </u>
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 000,00		3 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 228 479,00		3 228 479,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 090,00		1 090,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	78 637,00	78 637,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 232 569,00	78 637,00	3 311 206,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 194 079,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 505 285,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	100 900,00	100 000,00	200 900,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	312 000,00	0,00	312 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		489 471,00	489 471,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 554 609,00	1 554 609,00
	Recettes d'investissement – Total	412 900,00	2 144 080,00	2 556 980,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	461 485,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 018 465,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	1 145 955,00	1 145 955,00
60225	Fournitures de bureau	0,00	2 000,00	2 000,00
60226	Vêtements de travail	0,00	2 000,00	2 000,00
605	Achats d'eau	0,00	666 000,00	666 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	0,00	6 500,00	6 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	118 000,00	118 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	0,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	500,00
6071 6078	Compteurs Autres marchandises	0,00 0,00	40 000,00 10 000,00	40 000,00 10 000,00
611	Sous-traitance générale	0,00	103 000,00	103 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	1 500,00	1 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	100,00	100,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	75 000,00	75 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	0,00	8 455,00	8 455,00
618	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	7 500,00	7 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	10 700,00	10 700,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 000,00	3 000,00
6287	Remboursements de frais	0,00	5 500,00	5 500,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	15 000,00	15 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	3 600,00	3 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	558 460,00	558 460,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	230 250,00	230 250,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	4 900,00	4 900,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	8 900,00	8 900,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	235 000,00	235 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	53 200,00	53 200,00
6453	Cotinations aux A.S.S.E.D.L.C.	0,00	9 390,00 14 100,00	9 390,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. Cotisate autres organismes sociaux	0,00	, i	14 100,00 2 000,00
6458 6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00 0,00	2 000,00 520,00	520,00
014	Atténuations de produits (7)		•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
701249	, ,,	0,00	571 500,00 384 000,00	571 500,00 384 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	187 500,00	187 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	9 500,00	9 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	1 500,00	1 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	3 000,00	3 000,00
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	0,00	2 285 415,00	2 285 415,00
66	= (011 + 012 + 014 + 65)	0,00	95 600,00	95 600,00
66111	Charges financières (b) (8) Intérêts réglés à l'échéance	0,00	96 600,00	96 600,00
66112	Intérets regies a l'echeance Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-1 500,00	-1 500,00
6688	Autre	0,00	500,00	500,00
0000	710010	3,00	300,00	•
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	27 500,00	27 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	2 500,00	2 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	17 000,00	17 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	52 690,00	52 690,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	0,00	2 461 205,00	2 461 205,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 554 609,00	1 554 609,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	489 471,00	489 471,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	489 471,00	489 471,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	2 044 080,00	2 044 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 044 080,00	2 044 080,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	4 505 285,00	4 505 285,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 505 285,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-1 500,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 500,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	3 000,00	3 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	3 000,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	3 228 479,00	3 228 479,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	0,00	2 308 679,00	2 308 679,00
70118	Autres ventes d'eau	0,00	1 500,00	1 500,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	0,00	111 000,00	111 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	416 000,00	416 000,00
704	Travaux	0,00	120 000,00	120 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	193 250,00	193 250,00
7068	Autres prestations de services	0,00	30 000,00	30 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	48 050,00	48 050,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 090,00	1 090,00
752	Revenus des immeubles	0,00	1 090,00	1 090,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	0,00	3 232 569,00	3 232 569,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	0,00	3 232 569,00	3 232 569,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	78 637,00	78 637,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	78 637,00	78 637,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	78 637,00	78 637,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0,00	3 311 206,00	3 311 206,00

	' '
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 194 079,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 505 285,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $\mbox{(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles. } \\$
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)			
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	5 000,00	5 000,00			
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	121 500,00	121 500,00			
21561	Service de distribution d'eau	0,00	95 000,00	95 000,00			
2182	Matériel de transport	0,00	12 000,00	12 000,00			
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 500,00	1 500,00			
2184	Mobilier	0,00	8 000,00	8 000,00			
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	5 000,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00			
65	Opération d'équipement n° 65 (5)	0,00	120 000,00	120 000,00			
76	Opération d'équipement n° 76 (5)	0,00	75 540,00	75 540,00			
78	Opération d'équipement n° 78 (5)	0,00	335 390,00	335 390,00			
79	Opération d'équipement n° 79 (5)	0,00	390 000,00	390 000,00			
80	Opération d'équipement n° 80 (5)	0,00	0,00	0,00			
81	Opération d'équipement n° 81 (5)	0,00	250 000,00	250 000,00			
82	Opération d'équipement n° 82 (5)	0,00	220 000,00	220 000,00			
83	Opération d'équipement n° 83 (5)	0,00	397 000,00	397 000,00			
84	Opération d'équipement n° 84 (5)	0,00	120 000,00	120 000,00			
85	Opération d'équipement n° 85 (5)	0,00	65 000,00	65 000,00			
	Total des dépenses d'équipement	0,00	2 099 430,00	2 099 430,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	180 000,00	180 000,00			
1641	Emprunts en euros	0,00	180 000,00	180 000,00			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00			
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00			
020	Dépenses imprévues	0,00	43 012,00	43 012,00			
	Total des dépenses financières	0,00	223 012,00	223 012,00			
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	2 322 442,00	2 322 442,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	78 637,00	78 637,00			
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	78 637,00	78 637,00			
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	5 668,00	5 668,00			
139118	Sub. équipt opte résult. Autres	0,00	48,00	48,00			
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	32 633,00	32 633,00			
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	37 507,00	37 507,00			
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	2 781,00	2 781,00			
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00			
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	100 000,00	100 000,00			
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	100 000,00	100 000,00			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	178 637,00	178 637,00			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 0,00 2 501 079,00 2 (= Total des dépenses réelles et d'ordre)						

RESTES A REALISER N-1 (10)	285 855,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	231 531,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 018 465,00

513- Eau - 513- Eau - BP - 2018

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	45 000,00	45 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	45 000,00	45 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	312 000,00	312 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	312 000,00	312 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	357 000,00	357 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	461 485,00	461 485,00
1068	Autres réserves	0,00	461 485,00	461 485,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	461 485,00	461 485,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	818 485,00	818 485,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	1 554 609,00	1 554 609,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	489 471,00	489 471,00
28031	Frais d'études	0,00	6 309,00	6 309,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	5 811,00	5 811,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	323,00	323,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	7 636,00	7 636,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	35,00	35,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	184 537,00	184 537,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	263 863,00	263 863,00
28182	Matériel de transport	0,00	16 416,00	16 416,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 300,00	4 300,00
28184	Mobilier	0,00	241,00	241,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	2 044 080,00	2 044 080,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	100 000,00	100 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	2 144 080,00	2 144 080,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	2 962 565,00	2 962 565,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9) 55 900,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 018 465,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

513- Eau - 513- Eau - BP - 2018

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 65 (1) LIBELLE : RADIO RELEVE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	120 000,00	b 120 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 45 000,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	45 000,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	45 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-75 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76 (1) LIBELLE : BATIMENT REGIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 254 460,00	75 540,00	b 75 540,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	254 460,00	17 540,00	17 540,00	0,00
2313	Constructions	0,00	254 460,00	17 540,00	17 540,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 55 900,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	55 900,00	0,00	
1318	Autres subventions d'équipement	55 900,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-274 100,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 78 (1) LIBELLE : REHABILITATION RESERVOIRS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	335 390,00	b 335 390,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	45 390,00	45 390,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	45 390,00	45 390,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-335 390,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 79 (1) LIBELLE : TRANSIT BENEJACQ/MIREPEIX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	390 000,00	b 390 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	390 000,00	390 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	390 000,00	390 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-390 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1) LIBELLE : BRANCHEMENTS 2017

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 31 395,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	31 395,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	31 395,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-31 395,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81 (1) LIBELLE : Réseaux Baudreix t1/eu

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-250 000,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 82 (1) LIBELLE : Réseaux Beuste t1/eu

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	220 000,00	b 220 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-220 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 83 (1) LIBELLE : Etudes / travaux 2018

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	397 000,00	b 397 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	397 000,00	397 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	397 000,00	397 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-397 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 84 (1) LIBELLE : Branchements 2018

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	120 000,00	b 120 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-120 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 85 (1) LIBELLE : Schéma actualisé

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	65 000,00	b 65 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-65 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

			PETALE DEG GREDITO DE TREGORERIE (1)									
	Date de la			Montant des rem	boursements N-1							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N						
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement												
51928 Autres avances de trésorerie												
51931 Lignes de trésorerie												
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt												
5194 Billets de trésorerie												
5198 Autres crédits de trésorerie												
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contrat							
			D-11					Taux	initial		Dá-l-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès					3 406 593,07									
d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					3 406 593,07									
00000646383	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	20/06/2017		10/10/2017	222 000,00	F		1,690	1,690	EUR	Т	Р	N	-
00477213 / CO8545	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	25/06/2015		15/10/2015	420 000,00	F	EURIBOR	1,940	1,940	EUR	Т	С	N	A-1
5064990	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/08/2014		01/12/2014	300 000,00	F		2,000	2,000	EUR	Т	С	N	A-1
51019892470	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			10/11/2005	200 000,00	F	EURIBOR	3,650	3,650	EUR	Т	Р	N	-
51029282126	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	21/03/2006		05/07/2007	105 000,00	F	EURIBOR	3,750	3,750	EUR	А	Р	N	-
51032801863	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			10/03/2007	100 000,00	R	EURIBOR	3,980	3,980	EUR	Т	Р	N	-
51035801072	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			05/06/2008	110 000,00	F		4,270	4,270	EUR	А	Р	N	-
51037992061	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	28/03/2007		10/04/2008	105 000,00	F	EURIBOR	4,960	4,960	EUR	А	Р	N	-
51065247782	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	18/03/2009		15/08/2009	410 000,00	R	EURIBOR	4,580	4,580	EUR	А	Р	N	-
51082714327	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	17/07/2011		05/12/2011	600 000,00	F	EURIBOR	4,240	4,240	EUR	Т	Р	N	-
51090853595	CRCAM PYRENEES GASCOGNE	19/06/2012		18/09/2012	130 000,00	F	EURIBOR	5,220	5,220	EUR	А	Р	N	-
51092701315 Lestelle	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			10/05/2013	47 000,00	F		4,740	4,740	EUR	S	Р	N	A-1
5152778	CAISSE DES DEPOTS - FONDS D EPARGNE			01/09/2017	83 470,00			1,500	1,500	EUR	Α	Р	N	-
5152779	CAISSE DES DEPOTS - FONDS D EPARGNE	07/07/2016		01/03/2017	266 530,00	F		1,100	1,100	EUR	Т	Р	N	-

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
									initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
6145 Lestelle	CRCAM PYRENEES GASCOGNE			05/04/2018	15 000,00	F		0,570	0,570	EUR	А	Р	N	A-1
A3309212	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES			25/09/2009	52 593,07	F	EURIBOR	4,920	4,920	EUR	А	Р	N	-
A3312084 - PEC DUO	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	19/06/2012		18/01/2012	100 000,00	F	EURIBOR	4,560	4,560	EUR	А	Р	N	-
MON519538EUR	SFIL - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	10/07/2003		01/10/2004	140 000,00	F	EURIBOR	2,300	2,300	EUR	А	Р	Ν	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 406 593,07									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

513- Eau - 513- Eau - BP - 2018

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N												
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 505 421,42					177 823,62	73 285,63	0,00	17 809,15	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 505 421,42					177 823,62	73 285,63	0,00	17 809,15	
00000646383	N	0,00	-	219 661,80	19,77	F		1,690	9 452,01	3 652,59	0,00	789,46	
00477213 / CO8545	N	0,00	A-1	372 750,00	17,78	F	EURIBOR	1,940	21 000,00	7 118,46	0,00	1 421,66	
5064990	N	0,00	A-1	251 250,00	16,91	F		2,000	15 000,00	4 568,67	0,00	377,80	
51019892470	N	0,00	-	143 208,36	17,85	F	EURIBOR	3,650	5 849,72	5 147,64	0,00	696,33	
51029282126	N	0,00	-	56 827,07	8,99	F	EURIBOR	3,750	5 425,00	2 131,02	0,00	937,02	
51032801863	N	0,00	-	76 063,96	18,99	R	EURIBOR	3,980	2 738,14	2 986,82	0,00	162,13	
51035801072	N	0,00	-	79 038,70	14,99	F		4,270	3 868,73	3 374,95	0,00	1 827,78	
51037992061	N	0,00	-	63 941,60	9,99	F	EURIBOR	4,960	5 093,15	3 171,50	0,00	2 108,08	
51065247782	N	0,00	-	250 741,71	10,61	R	EURIBOR	4,580	20 329,25	11 483,97	0,00	3 957,33	
51082714327	N	0,00	-	394 959,12	8,92	F	EURIBOR	4,240	38 118,49	16 145,51	0,00	1 050,70	
51090853595	N	0,00	-	85 773,00	9,71	F	EURIBOR	5,220	7 708,57	4 477,35	0,00	1 154,57	
51092701315 Lestelle	N	0,00	A-1	30 557,55	7,35	F		4,740	3 776,42	1 404,20	0,00	176,31	
5152778	N	0,00	-	79 296,50	18,67			1,500	4 173,50	1 252,05	0,00	372,48	
5152779	N	0,00	-	254 542,83	18,83	F		1,100	12 119,03	2 738,81	0,00	213,93	
6145 Lestelle	N	0,00	A-1	15 000,00	5,00	F		0,570	2 966,02	81,99	0,00	50,49	
A3309212	N	0,00	-	11 736,94	1,99	F	EURIBOR	4,920	5 727,59	577,46	0,00	0,00	
A3312084 - PEC DUO	N	0,00	-	63 581,71	9,71	F	EURIBOR	4,560	5 871,54	2 899,33	0,00	2 500,00	
MON519538EUR	N	0,00	A-1	56 490,57	10,99	F	EURIBOR	2,300	8 606,46	73,31	0,00	13,08	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

					ı	Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 505 421,42					177 823,62	73 285,63	0,00	17 809,15

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

·		/\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\				<u>. •</u>	<u> </u>	<u> </u>	WON THORE		-			
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 – I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)									
Inc	lices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0			
	% de l'encours	28,98	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	726 048,12	0,00	0,00	0,00	0,00			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(C) Option d'échange (s <i>waption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0		
	% de l'encours						0,00		
	Montant en euros						0,00		

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

7.110 DI 17.111 DI 0 0 1 11.7.110 11.2 (1)													
	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture						Nature de la				Périodicité		Primes éve	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Difference de l'emment	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		301 649,00	I 301 649,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	180 000,00	180 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	180 000,00	180 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	121 649,00	121 649,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	78 637,00	78 637,00
020	Dépenses imprévues	43 012,00	43 012,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	301 649,00	285 855,00	231 531,00	819 035,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Ressources propres externes de l'année (a) 0,00 0,0 10222 FCTVA 0,00 0,0 10228 Autres fonds globalisés 0,00 0,0 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (3) 2 044 080,00 2 044 080,00 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 0,0 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 6 309,00 6 309,0 6 309,0 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,0 5 811,0 5 811,0 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,0 5 811,0 5 811,0 5 811,0 5 811,0 3 30,0 3 30,0 3 30,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0 3 36,0		REGOOD	RCES PROPRES	
Ressources propres externes de l'année (a) 0,00 0,00 10222 FCTVA 0,00 0,0 10228 Autres fonds globalisés 0,00 0,0 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (3) 2 044 080,00 2 044 080,00 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 0,0 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,0 28035 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,0 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281351 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0	Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
10222 FCTVA 0,00 0,0 10228 Autres fonds globalisés 0,00 0,0 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (3) 2 044 080,00 2 044 080,00 15 Provisions pour risques et charges 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 0,00 6 309,00 6 309,00 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,00 6 309,00 6 309,00 28052 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,0 5 811,00 5 811,0 5 811,00 5 811,0	RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 044 080,00	III 2 044 080,00
10228 Autres fonds globalisés 0,00 0,0 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (3) 2 044 080,00 2 044 080,00 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 0,0 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 6 309,00 6 309,00 28031 Frais d'études 6 309,00 5 811,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,00 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281561 Service de distribution d'eau 184 537,00 184 537,0 28182 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28184	Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (3) 2 044 080,00 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,0 28052 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,0 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0	10222	FCTVA	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (3) 2 044 080,00 2 044 080,00 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 6 309,00 6 309,0 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,0 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,0 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281315 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique <td>10228</td> <td>Autres fonds globalisés</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td>	10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3) 2 044 080,00 2 044 080,00 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 0,0 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,0 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28184 Mobilier 241,00	26	Participations et créances rattachées		
15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,0 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,0 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28184 Mobilier 241,00 241,0 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciation des immobilisations	27	Autres immobilisations financières		
169 Primes de remboursement des obligations 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,00 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,00 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28184 Mobilier 241,00 241,0 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciation des immobilisations	Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	2 044 080,00	2 044 080,00
26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,00 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,00 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,00 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,00 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,00 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,00 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,00 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,00 28184 Mobilier 241,00 241,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciation des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	15	Provisions pour risques et charges		
27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,00 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28184 Mobilier 241,00 241,0 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciation des immobilisations 39 Charges à répartir plusieurs exercices 481 Charges à répartir plusieurs exercices	169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,0 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,0 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28184 Mobilier 241,00 241,0 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	26	Participations et créances rattachées		
28031 Frais d'études 6 309,00 6 309,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,00 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,0 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28184 Mobilier 241,00 241,0 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	27	Autres immobilisations financières		
2805 Licences, logiciels, droits similaires 5 811,00 5 811,00 28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,0 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,0 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,0 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,00 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,0 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,0 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,0 28184 Mobilier 241,00 241,0 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	28	Amortissement des immobilisations		
28128 Aménagement Autres terrains 323,00 323,00 281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,00 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,00 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,00 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,00 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,00 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,00 28184 Mobilier 241,00 241,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	28031	Frais d'études	6 309,00	6 309,00
281311 Bâtiments d'exploitation 7 636,00 7 636,00 281315 Bâtiments administratifs 35,00 35,00 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 184 537,00 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,00 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,00 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,00 28184 Mobilier 241,00 241,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 811,00	5 811,00
281315 Bâtiments administratifs 35,00 281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 28182 Matériel de transport 16 416,00 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 28184 Mobilier 241,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28128	Aménagement Autres terrains	323,00	323,00
281531 Réseaux d'adduction d'eau 184 537,00 281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 28182 Matériel de transport 16 416,00 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 28184 Mobilier 241,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciato des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	281311	Bâtiments d'exploitation	7 636,00	7 636,00
281561 Service de distribution d'eau 263 863,00 263 863,00 28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,00 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,00 28184 Mobilier 241,00 241,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	281315	Bâtiments administratifs	35,00	35,00
28182 Matériel de transport 16 416,00 16 416,00 28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,00 28184 Mobilier 241,00 241,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	281531	Réseaux d'adduction d'eau	184 537,00	184 537,00
28183 Matériel de bureau et informatique 4 300,00 4 300,00 28184 Mobilier 241,00 241,00 241,00 239 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	281561	Service de distribution d'eau	263 863,00	263 863,00
28184 Mobilier 241,00 241,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28182	Matériel de transport	16 416,00	16 416,00
29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28183	Matériel de bureau et informatique	4 300,00	4 300,00
39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28184	Mobilier	241,00	241,00
481 Charges à répartir plusieurs exercices	29	Dépréciation des immobilisations		
	39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
021 Virement de la section d'exploitation 1 554 609,00 1 554 609.00	481	Charges à répartir plusieurs exercices		
1	021	Virement de la section d'exploitation	1 554 609,00	1 554 609,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 044 080,00	55 900,00	0,00	461 485,00	2 561 465,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	819 035,00
Ressources propres disponibles	IV	2 561 465,00
Solde	V = IV - II (6)	1 742 430,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`adétailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

DIRECTION (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

	DEPENSES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
_	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

	RECETTES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
013	Atténuations de charges	0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 692 890,00		
70111	Ventes d'eau aux abonnés	893 090,00		
70118	Autres ventes d'eau	1 500,00		
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	111 000,00		
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	416 000,00		
706121	Redevance pour modernisation réseaux de collecte	193 250,00		
7068	Autres prestations de service	30 000,00		
7087	Remboursements de frais	48 050,00		
74	Subventions d'exploitation	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	1 090,00		
752	Revenus des immeubles	1 090,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		
	Total des recettes réelles	1 693 980,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des recettes d'ordre	0,00		
	R 002 (5)	0,00		
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 693 980,00		

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	1.544
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

DIVERS (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

	DEPENSES			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		
022	Dépenses imprévues	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
023	Virement à la section d'investissement	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	D 002 (5)	0,00		
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00		

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

	RECETTES	
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	1.544
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

EXPLOITATION (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	902 155,00
60226	Vêtements de travail	2 000,00
605	Achats d'eau	666 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,)	6 500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	118 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00
6066	Carburants	15 000,00
6071	Compteurs	40 000,00
6078	Autres marchandises	10 000,00
6135	Locations mobilières	1 500,00
61551	Matériel roulant	3 000,00
6161	Multirisques	8 455,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	903 655,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 415 589,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 415 589,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
	Total des recettes réelles	1 415 589,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
	R 002 (5)	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 415 589,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

Poste par défaut (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	243 800,00
60225	Fournitures de bureau	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00
611	Sous-traitance générale	103 000,00
6132	Locations immobilières	12 000,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes divers	100,00
61523	Réseaux	75 000,00
61528	Autres	10 000,00
618	Divers	1 000,00
6226	Honoraires	7 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00
6257	Réceptions	500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00
6287	Remboursements de frais	5 500,00
6371	Redev. versée agences eau (prélèvement d'eau)	15 000,00
6378	Autres taxes et redevances	3 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	558 460,00
6218	Autres personnels extérieurs	230 250,00
6332	Cotisations versées au FNAL	200,00
6336	Cotisations au centre gestion et CNFPT	4 900,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémuner.	8 900,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	235 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	53 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	9 390,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	14 100,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	520,00
014	Atténuations de produits	571 500,00
701249	Revers. ag. eau redev. pollution d'origine domest.	384 000,00
706129	Revers. ag. eau redev. modernisation réseaux coll.	187 500,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 000,00
66	Charges financières	95 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	96 600,00
66112	ICNE de l'exercice N-1	-1 500,00
6688	Autre	500,00
67	Charges exceptionnelles	27 500,00
	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	8 000,00
673	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	2 500,00
6743 678	Autres charges exceptionnelles	17 000,00
		·
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	52 690,00
	Total des dépenses réelles	1 557 550,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	489 471,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	489 471,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	<u> </u>	
023	Virement à la section d'investissement	1 554 609,00

	DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
	Total des dépenses d'ordre	2 044 080,00	
	D 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 601 630,00	

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	3 000,00
64198	Autres remboursements	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
	Total des recettes réelles	3 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	78 637,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	78 637,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	78 637,00
-	R 002 (5)	1 194 079,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 275 716,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	1.544
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

TRAVAUX (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
-	D 002 (5)	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0,00

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

	ACITI CECTION DEXI ESTIMATION RECEIV	
RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	120 000,00
704	Travaux	120 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
	Total des recettes réelles	120 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
	R 002 (5)	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		120 000,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

⁽⁵⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

DIRECTION (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équip	pement (1 ligne par opération)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 001 (4)	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

DIVERS (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	121 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équip	pement (1 ligne par opération)	
Opération d'équiper Opération d'équiper Opération d'équiper Opération d'équiper Opération d'équiper Opération d'équiper Opération d'équiper Opération d'équiper Opération d'équiper	ment n° 76 ment n° 79 ment n° 80 ment n° 81 ment n° 82 ment n° 83 ment n° 83 ment n° 84	120 000,00 330 000,00 390 000,00 31 395,00 250 000,00 220 000,00 397 000,00 120 000,00 65 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	180 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	43 012,00
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	349 512,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre	100 000,00
	D 001 (4)	231 531,00
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	312 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	461 485,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour o	compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	773 485,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	100 000,00
	R 001 (4)	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		974 385,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5 4 2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

EXPLOITATION (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équi	pement (1 ligne par opération)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 001 (4)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	0,00

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 001 (4)	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Poste par défaut (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équi	pement (1 ligne par opération)	
Opération d'équipe	nent n° 78	335 390,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	78 637,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	78 637,00
	D 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	414 027,00

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	489 471,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 554 609,00
	Total des recettes d'ordre	2 044 080,00
	R 001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 044 080,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	AF 4.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

TRAVAUX (1) (En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équi	pement (1 ligne par opération)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 001 (4)	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES	0,00

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	R 001 (4)	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

⁽³⁾ Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

⁽⁴⁾ Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux Index Taux (3) (4) actua-		Taux Index		Taux Index Taux		Taux Index Taux		Taux à la date de vote du budget (6) Taux Index Niveau (3) (4) de taux		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
									(0)	(-)	riel (5)	(0)	(4)	uc tuux								
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00				
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00				
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00				
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00				

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	251 109,25
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	251 109,25
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 232 569,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	7,77

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	D4.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autre	8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00
	TO	ΓAL			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
_	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRE	\$ (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seulil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	5	0,00
TOTAL GENERAL	С	5	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

	IV – ANNEXES	IV
Γ	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
1	LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	_
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 28/03/2018

Présenté par (1) le Président, A Bénéjacq le 03/04/2018 (1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Bénéjacq, le 03/04/2018 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	· .
ARRABIE Bernard	
ARRIUBERGE Jean	
ASSE Christine	
BERCHON Jean-Marie	
BOURDAA Bruno	
BROGNOLI Katty	
CANTON Marc	
CAPERAA-BOURDA Sylvette	
CAPERET Alain	
CASSOU Michel	
CASTAIGNAU Serge	
CAZALA-CROUTZET Marie-Ange	
CAZET Michel	
CHABROUT Guy	
DEBATY Marie-Joëlle	
DOUSSINE Roger	
DUFAU Marc	
ESCALE Francis	
FAUX Jean-Pierre	
GARCIA Sylvie	
GIRONDIER Michel	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HOURCQ Jean-Claude	
HUROU Nicole	
LACROUX Philippe	
LAFARGUE Mathieu	
LAFFITTE Jean-Jacques	
LANNETTE Maurice	
LAULHE Alain	
LEDIN Claudie	
LESCLOUPE François	
MALLECOT André	
MAUHOURAT Jacques	
MOURA Patrick	
PANIAGUA Thomas	
PETCHOT-BACQUE Christian	
PRUDHOMME Jean-Yves	
PUYAL Bernard	
RHAUT Jean-Christophe	
RODRIGUEZ Pierre	
SAINT-JOSSE Jean	
SALVAYRE Nathalie	
SOUVERBIELLE Jean	
TRIEP-CAPDEVILLE Monique	
VIGNAU Alain	
VILLACAMPA Martine	
VIRTO Stéphane	
d'ARROS Gérard	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bénéjacq,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.